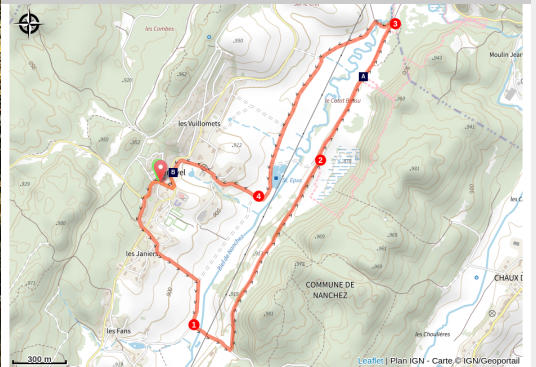


# L'Arête - 81V

Haut-Jura Grandvaux - Nanchez



(CCLG)

*Au départ de Prénovel, ce circuit accessible à tous parcourt les pâturages et permet de découvrir en chemin la réserve naturelle des tourbières du Bief de Nanchez.*

Un parcours facile dans la combe : paysages ouverts, chemins bien roulants, dénivelé faible pour un parcours familial en douceur. Au long du chemin, n'hésitez pas à poser les vélos quelques instants pour parcourir à pied le sentier de découverte sinuant au cœur de la tourbière et de la réserve naturelle du bief de Nanchez.

## Infos pratiques

Pratique : VTT VTAE

Durée : 1 h

Longueur : 5.8 km

Dénivelé positif : 74 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Paysages

# Itinéraire

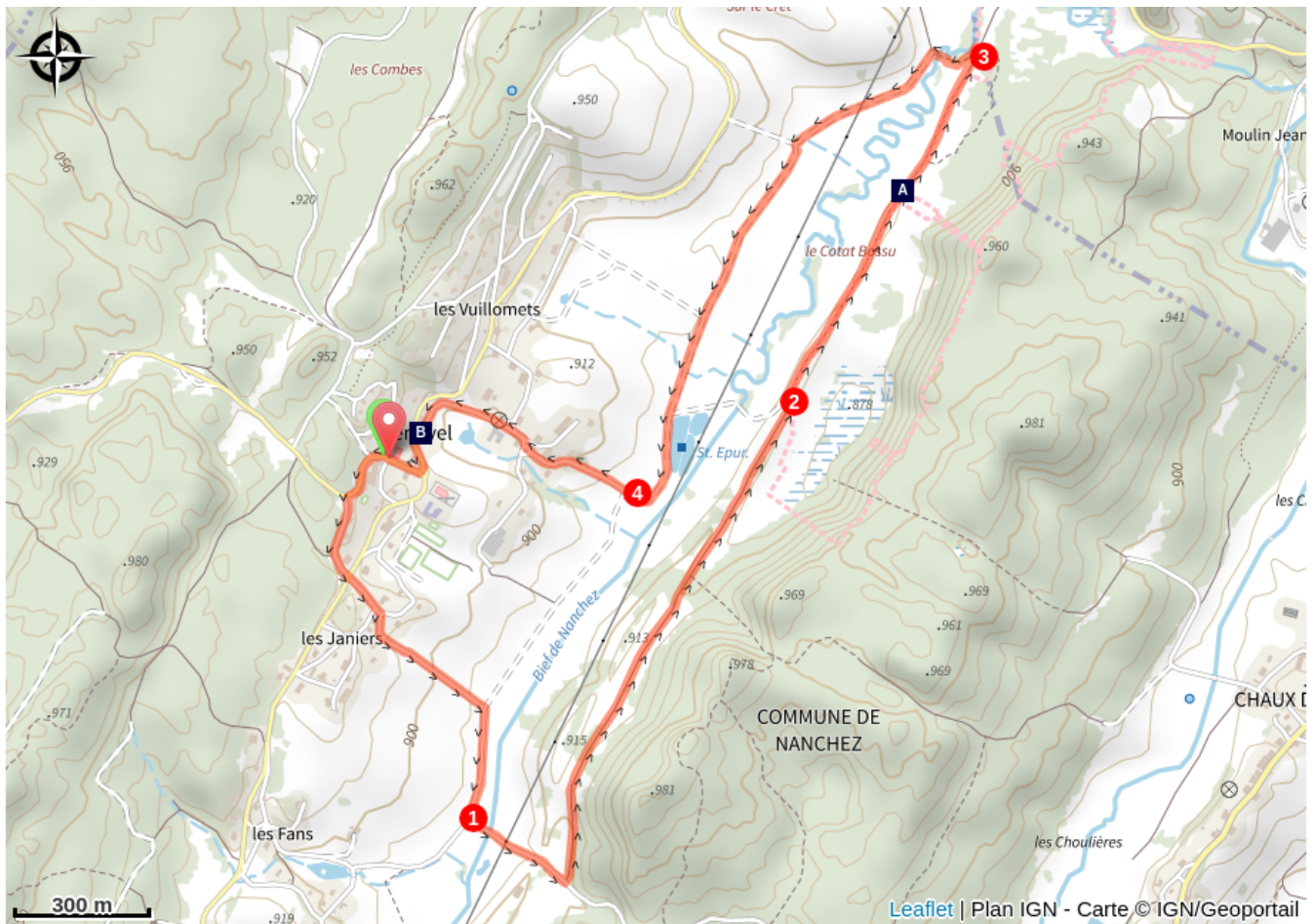
Départ : Village vacances Le Duchet, Prénovel

Arrivée : Village vacances Le Duchet, Prénovel

Balisage : 🚩 VTT vert

- (D) A **PRENOVEL**, monter un instant par la D 308E en direction de Clairvaux-les-Lacs puis descendre à gauche la rue des Pessettes. Traverser la D 232 et descendre en face une petite route. Au poteau **Champs de la Vie**, prendre à droite jusqu'au **Pont de l'Arête**.
- 1. Au **Pont de l'Arête**, bifurquer à gauche pour franchir le pont sur le ruisseau de Nanchez et monter jusqu'au lieu-dit **l'Arête**. Bifurquer à gauche sur un chemin parcourant les pâturages jusqu'à **Sous Duchet**, puis **Le Cotat Bossu**.
- 2. Au **Cotat Bossu**, poursuivre tout droit jusqu'aux lieux-dits **La Tourbière** puis **La croisée des biefs**.  
*à droite entre ces deux points, possibilité de parcourir à pied le sentier de découverte de la tourbière, platelage de bois non autorisé aux vélos.*
- 3. Bifurquer à gauche sur un petit pont de bois permettant de franchir le ruisseau. A **La Passerelle**, poursuivre à gauche jusqu'au **Pont des Janiers** puis **la Vigne**.
- 4. Monter ensuite à droite jusqu'à **PRENOVEL**. (A)

# Sur votre chemin...



La tourbière de Nanchez (A)

Évolution de la vie, évolution du bâti. (B)

# Toutes les infos pratiques

## Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

### **RNR des tourbières du Bief du Nanchez**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Conservateur : Laurane Palancho [l.palanchon@parc-haut-jura.fr](mailto:l.palanchon@parc-haut-jura.fr) Parc Naturel Régional du Haut-Jura 29 le village 39310 LAJOUX 03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux). Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

- > L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,
- > Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
- > La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
- > Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

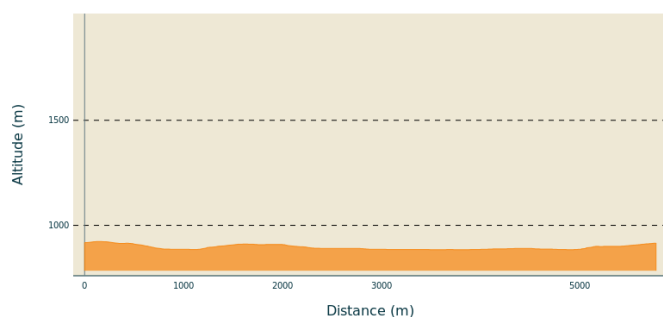
### **Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura  
29 Le Village  
39310 Lajoux  
03 84 34 12 30  
[www.parc-haut-jura.fr/](http://www.parc-haut-jura.fr/)

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Drugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Drugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

## Profil altimétrique



Altitude min 884 m  
Altitude max 923 m

## Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura  
Grandvaux  
7 place Simone Veil, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux  
Tel : +33 (0)3 84 60 15 25  
<http://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>





# Sur votre chemin...

---



## La tourbière de Nanchez (A)

Une tourbière se caractérise par un sol constamment gorgé d'eau, où se forme et s'accumule de la tourbe, une sorte de litière constituée de la végétation morte, mal décomposée du fait de l'absence d'oxygène. Les conditions de vie dans ces milieux sont exigeantes... ce qui oblige les espèces qui y vivent à s'adapter à l'omniprésence de l'eau, à un climat plutôt froid et à la composition chimique du sol.

Crédit photo : Julien Vandelle

---



## Évolution de la vie, évolution du bâti. (B)

La maison rurale fut d'abord celle de l'agriculteur-éleveur à l'intérieur de laquelle cohabitaient hommes et animaux. À partir du 18ème siècle, la spécialisation fromagère et la mise en commun du lait dans les structures coopératives, "les fruitières", font sortir l'agriculteur d'une économie d'autosubsistance. Du point de vue du bâti, la ferme tend à s'agrandir : on la rehausse d'un étage pour y aménager des chambres, on la dote parfois d'une seconde étable pour être en mesure d'accueillir plus d'animaux...

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis